

Mission en service civique :
"Favoriser l'accès à une alimentation durable, saine et de qualité -
Médiation Sociale"
dans le cadre du déploiement de l'épicerie mobile en 2025

Présentation de la structure

La Cité de l'agriculture, association de Loi 1901, œuvre pour une transition écologique, socialement juste, des villes et territoires à travers la transformation de leurs systèmes agricoles et alimentaires.

Optimiste, avisée, ouverte, fédératrice, engagée, inclusive et féministe, l'association - à la fois maillon et moteur de cette transition écologique - anime un "laboratoire vivant" :

1. Elle soutient concrètement les modes innovants de culture et d'approvisionnement en lançant des expérimentations liées à l'agriculture urbaine et à l'accessibilité à l'alimentation durable sur le terrain (exemples : ferme urbaine Capri, projet VRAC, épicerie mobile), avant d'accompagner leur autonomisation ou leur reprise, dans un objectif d'ancrage au long terme sur le territoire ;
2. Elle construit une expertise à travers une veille sur la production scientifique sur ces sujets, une documentation de bonnes pratiques, ainsi qu'une prise de recul vis-à-vis de ses propres expérimentations sur le terrain. En lien avec le monde de la recherche, les acteurs publics et les acteurs de terrain, la Cité de l'agriculture s'applique à agréger, générer et diffuser largement des connaissances ;
3. Enfin, elle s'appuie sur ses expérimentations de terrain et l'analyse de leurs effets pour mettre en lien, former, accompagner et conseiller des porteurs de projets et autres acteur.ices, notamment les collectivités, sur leur stratégie et projets liés à la transition agri-alimentaire. Elle constitue une ressource pour les différentes parties prenantes du système agri-alimentaire sur leur territoire et anime leurs coopérations à plusieurs échelles.

Contexte

L'épicerie mobile est une expérimentation visant à agir sur l'accessibilité à l'alimentation durable au sein des quartiers prioritaires de Marseille, et sur la création de lien social. Dans une dynamique "d'aller-vers" et d'ancrage, elle est un dispositif itinérant de vente de produits frais et locaux, pensé en lien avec la ferme Capri, le réseau VRAC Marseille et d'autres réseaux d'approvisionnement, proposant également des ateliers collectifs en lien avec l'alimentation durable.

L'objectif de l'épicerie est de développer un modèle d'approvisionnement local, assurant à la fois la qualité de produits issus de circuits courts, la juste rémunération des producteur·rices locaux·ales et l'accessibilité des produits pour des foyers en situation de précarité.

L'épicerie mobile a pour but de renforcer le pouvoir d'agir des habitant.es sur leur alimentation à travers :

- la co-construction du projet, avec l'implication et la consultation des habitant·es et des partenaires associatifs dans toutes ses étapes de développement afin de garantir une proposition adaptée aux besoins de chacun·e.
- l'accessibilité des produits : économique, mais aussi géographique avec des modalités de vente en pied d'immeuble, et culturelle grâce à des produits adaptés aux cultures de chacun·e
- le partage et l'acquisition de savoirs et savoir-faire culinaires, à travers une proposition d'ateliers en lien avec l'alimentation, dans une ambiance conviviale.

Les missions

Le/la volontaire en service civique pourra être amené.e selon ses compétences et envies à contribuer au projet par :

- Appui à l'animation : au sein de l'équipe Expérimentation-projets de terrain, la/le volontaire participe sur le terrain au déploiement du projet d'Épicerie Mobile, en lien avec la ferme Capri (15e-quartier Castors - Aygalades de Marseille-ferme en phase de passation auprès des acteur.ices du territoire)
- Participation à la réflexion sur les aspects de design modulable de l'épicerie mobile et sur les supports visuels, concertations/questionnaires auprès des publics) - participation et aide à l'organisation opérationnelle des temps de rencontres, de concertation, d'ateliers soit sur la ferme Capri, soit auprès des publics visés en lien avec les structures partenaires des quartiers concernés (centres sociaux, associations locales, ADDAP13, porteur.euses de projets sur les quartiers)
- Aide à la mobilisation des publics : communication directe en allant à la rencontre des publics (sortie d'écoles, centres sociaux, associations des quartiers concernés) ou web grâce à nos outils de communication dédiés.
- Aide à l'animation : proposer des animations et les mettre en œuvre, imaginer et réaliser les supports pédagogiques
- Participation aux échanges avec les partenaires du territoire pour le déploiement du projet
- Participation aux temps de convivialité, de rencontres et d'ateliers sur la ferme Capri et sur le territoire pour tisser des liens entre les publics et les projets

Ces missions peuvent évoluer en fonction des envies et intérêts du volontaire en accord avec lui-elle tout en restant dans le cadre des projets de l'association.

Formations

La.le volontaire suivra les formations requises par le contrat de service civique : PSC1 et Formation civique et citoyenne, notamment celles proposées par la structure encadrante, la Ligue de l'Enseignement.

Tutorat et accompagnement

La structure médiatrice et responsable du contrat de service civique est la Ligue de l'Enseignement. La ligue de l'Enseignement propose aussi les formations PSC1 et Civique et citoyenne obligatoires dans le cadre de la mission. La/le service civique est suivi.e par un.e référent.e de la Ligue, qui intervient au besoin (médiation, suivi du contrat, etc.) La structure d'accueil et de déroulement de la mission est l'association la Cité de l'agriculture. L'association verse l'indemnité de service civique. La tutrice de cette mission est la coordinatrice des expérimentations de terrain, Jeanne Rault.

Objectif citoyen

Les publics, et la société en général, est en capacité de reconnaître au travers de l'engagement d'un.e jeune sur ces sujets complexes (précarité/alimentation/système nourricier) auprès des habitant.es, une volonté d'implication qui peut faire exemple, qui permette de réduire les freins à la participation citoyenne et bénévole.

Là encore, la.le jeune est vecteur de lien social, mais également de vitalité. Il est également susceptible d'apporter un regard neuf, une vision autre dans l'approche des problématiques soulevées par les projets.

Intérêt pour le volontaire

- Découvrir l'organisation d'un projet associatif engagé pour l'évolution de nos villes et territoires vers une transition écologique et sociale, au travers de projets et d'actions en faveur d'un système agri-alimentaire soutenable.
- Participer activement à la mise en œuvre de ces actions, sur le terrain, au sein d'une équipe
- Découvrir un secteur d'activités de l'économie sociale et solidaire, vaste, et agissant au sein de multiples réseaux
- Contribuer à une meilleure prise en compte par les habitant.es des liens entre écologie, changement climatique et systèmes agri-alimentaires
- Développer des compétences organisationnelles, accroître ses connaissances sur ces thématiques, accéder à des ressources documentaires
- Après un temps d'inclusion pour cerner le contexte d'intervention, mettre en œuvre ses capacités et ses aptitudes, pour la réalisation d'un ou plusieurs projets de terrain en contact avec des publics diversifiés

La personne en service civique sera en contact à la fois avec les publics que ces projets veulent toucher et avec les partenaires, structures sociales, associatives, de l'agriculture urbaine, de l'alimentation durable ancrées sur le territoire concerné.

La.le service civique est donc sur le terrain pour être un relais opérationnel, en capacité d'échanger avec les publics dans la visée des projets menés. Elle ou il sera amené.e à développer des aptitudes sociales de médiation.

Intérêt pour la structure

L'association La Cité de l'agriculture accueille des services civiques car ils sont un vecteur d'innovation sociale pour une meilleure approche des publics, notamment autour des questions alimentaire et agro écologique.

Les missions de services civiques sont réfléchies pour motiver les personnes à agir avec nous. Notre objectif est aussi en sollicitant leur sensibilité à ces questions d'amener à ouvrir le débat, la discussion, l'échange, pour que le/les projet(s) soient véritablement ancrés sur le territoire et en adéquation avec les attentes et besoins ou contraintes des publics concernés. L'accueil de service civique nous permet aussi d'avoir un regard neuf, de réinterroger nos modes de fonctionnement, de dynamiser notre organisation.

Interlocuteurs du volontaire durant sa mission

- Jeanne RAULT coordinatrice des projets d'expérimentations de la Cité de l'agriculture
- Ahmed MANESSOUR : médiateur-animateur des publics Capri/Épicerie Mobile (collaborateur)
- Myriam LEQUEUX : assistante, pour toute question administrative liée au cadre du contrat de service civique, mais aussi autour des projets, si besoin.

Articulation avec les acteur.ices en place

L'action du. de la volontaire ne se substitue jamais à celle des bénévoles et/ou des salarié.es de la structure d'accueil. Il.elle agit en lien étroit avec les acteurs en place. La personne engagée en service civique travaillera en binôme. La.le volontaire sera amené.e à se déplacer entre le siège et le 15e arrondissement, l'essentiel de la mission se réalisant sur les quartiers proches de la ferme Capri (15e), avec la coordinatrice des projets et le médiateur-animateur.

Conditions et moyens du volontariat

Déplacements dans le cadre de la mission, entre le siège et les lieux/interlocuteurs du projet, pris en charge (transports en commun) - possibilité de pause repas au siège (réchauffer, voire cuisiner) - Le volontaire bénéficiera d'un espace de travail au siège, voire d'un ordinateur si besoin.

Déplacements envisagés

La mission nécessite des déplacements sur les 15e/14e arrondissements, et vers le siège de l'association (13001). Les déplacements dans le cadre de la mission, entre le siège et les lieux/interlocuteurs du projet, sont pris en charge (transports en commun). Rares déplacements hors de Marseille généralement covoiturés ou en véhicule loué.

Informations complémentaires

Lieux de travail :

- La Cité de l'agriculture (siège social/bureaux) : 6 square Stalingrad, 13001 Marseille
- Ferme Capri : 31 avenue de Gascogne, 13015 Marseille
- Déplacements à prévoir dans le 14ème et le 15ème arrondissement

Conditions de la mission :

Le contrat de service civique est un contrat d'engagement de 24h hebdomadaire sur 8 mois. L'association souhaiterait accueillir la.le service civique dès que possible, à compter de la date de publication de l'offre. Indemnités de service civique selon la réglementation légale en vigueur.

Merci de vérifier vos conditions d'éligibilité au service civique.

Contact

- Jeanne RAULT | jeanne@cite-agri.fr

Candidatures (CV et lettre de motivation) à déposer [directement sur la plateforme](#) des services civiques. Début de la mission au plus tôt.